

DOCUMENT D'INTENTIONS PEDAGOGIQUES

NEERLANDAIS - 3^e ANNÉE

Professeures:	Mme A. Luftman aurelie Luftman@hotmail.com et Mme A. Bette avbette@gmail.com
Intitulé du cours:	Néerlandais (LM 1) 4h en 3 ^e du Général de Transition
Objectifs du cours:	la COMMUNICATION Pour y arriver, la langue véhiculaire sera principalement le néerlandais, excepté pour les points de grammaire ou des explications supplémentaires.

A) Compétences :

Le cours de néerlandais se centrera sur les cinq compétences suivantes :

- 1) CA : Compréhension à l'audition (Ecouter, comprendre et analyser)
- 2) EOSI : Expression orale sans interaction (Parler pour présenter et argumenter oralement)
- 3) EOEI : Expression orale en interaction (Parler pour interagir et argumenter)
- 4) CL : Compréhension à la lecture (Lire, comprendre et analyser)
- 5) EE : Expression écrite (Ecrire pour présenter, interagir et argumenter par écrit)

A ces cinq compétences, se rajoute le code :

SSFL : Savoir et savoir-faire linguistique (vocabulaire et grammaire)

Des pages 3 à 6, vous trouverez ce que l'élève doit avoir acquis au terme du premier degré. Page 7, vous trouverez ce qui sera en voie d'acquisition à la fin de la troisième année. Vu que le degré termine à la fin de la 4^e année, il est donc normal que tous les domaines n'aient pas été abordés et/ou ne soient terminés.

B) Moyens d'évaluation :

a. Evaluation certificative : (cfr. Annexes p. 8 et 9)

Tous les travaux et épreuves liés au cours. Seules les compétences de 1 à 5 sont certifiées lors des examens. Sur son répertoire, l'élève notera ses résultats obtenus.

Tous les devoirs et interrogations certificatifs doivent se faire sur les feuilles à en-tête de l'école ou sur les feuilles distribuées par le professeur. Le soin apporté à la copie fait partie des critères d'évaluation. Une écriture lisible est indispensable.

b. Evaluation formative :

Se basant sur toutes les compétences, l'évaluation formative comprend également tous les travaux qui permettent à l'élève de s'améliorer et de s'auto-évaluer en cours d'année. Il peut s'agir d'une appréciation, de points ou de travaux corrigés par le professeur.

C) Critères de réussite :

Pour prétendre à la réussite en juin, l'élève aura obtenu min. 50% au total de l'année et/ou aura réussi trois compétences sur cinq. Toutefois, une année scolaire studieuse et appliquée pourrait être un moyen de repêchage si l'épreuve de juin est malencontreusement en situation d'échec.

L'absence lors d'une épreuve certificative annoncée doit impérativement être justifiée par un certificat médical remis au staff éducatif le jour du retour à l'école.

Toute absence non-justifiée par certificat médical remis en temps et en heure entraînera un zéro pour l'épreuve.

Si un certificat médical a bien été remis en temps et en heure, l'élève est responsable de convenir avec le professeur d'une nouvelle date pour passer l'épreuve. A défaut, il obtiendra un zéro. Si l'élève est absent lors de cette séance d'évaluation de rattrapage (certificat médical ou non), un zéro devra lui être attribué.

D) Remédiation :

Les professeurs se tiennent à disposition des élèves pour répondre à toute question à condition que l'élève ait fait attention au cours. Il suffira à l'élève de venir trouver le professeur pour fixer un moment pendant la récréation, sur le temps de midi ou en fin de journée pour demander des explications supplémentaires si nécessaire.

E) Matériel scolaire : ⚠ À AVOIR À CHAQUE HEURE DE COURS !! ⚠

- Manuel : **TORNADO 3**
- **Farde à anneaux/classeur** pour classer les feuilles volantes (tests, grammaire,...) et pour accueillir le livre (pour éviter qu'il ne s'abîme). Si l'élève sépare les différentes unités du livre et ne prend que l'unité en cours en classe, il devra veiller à tout de même garder aussi avec lui les parties générales du livre (répartition de la matière, etc.).
- Un **dictionnaire** de poche : Robert & Van Dale (NL – FR et FR – NL). Il doit rester en classe, et pourrait être utilisé lors de certaines évaluations. L'accès à un dictionnaire papier ou en ligne à domicile (www.vandale.nl) peut s'ajouter à cet outil.
- **Cahier de vocabulaire** : l'élève constitue son propre cahier de vocabulaire manuscrit et personnel. Il pourra s'en servir lors des évaluations d'expression écrite durant les 10 dernières minutes et lors de la préparation uniquement des examens oraux.
- Le **répertoire** des points d'interrogations et de devoirs certificatifs et formatifs.
- Le **journal de classe**
- **Matériel divers** : feuilles à en-tête (toujours en avoir sur soi, même si aucune évaluation n'est prévue ce jour-là), matériel d'écriture, bloc de feuilles volantes.

L'élève qui ne disposera pas du matériel adéquat ne pourra pas bénéficier d'un prêt lors d'une interrogation. L'élève qui oublierait régulièrement son matériel ou qui régulièrement ne réaliserait pas les travaux à domicile demandés pourrait être exclu du cours si cela menait à une perturbation du travail des autres élèves

Signature des parents :

Signature de l'élève :

COMPÉTENCES À MAÎTRISER AU TERME DU PREMIER DEGRÉ (= FIN DE 2^e ANNEE)

L'élève sera capable, dans les limites définies à l'intérieur de chaque compétence, de comprendre et de s'exprimer oralement dans les domaines suivants :

1. Caractéristiques personnelles, de la famille et des amis:

- des informations et des demandes concernant:

le nom, l'âge, le lieu et la date de naissance,
l'adresse, le numéro de téléphone et la nationalité,
l'aspect physique,
la composition de la famille,
la profession et les occupations,
les vêtements,
les animaux domestiques.

2. Habitat, foyer et environnement:

- des informations et des demandes en rapport avec :

l'habitation et son environnement,
les pièces de l'habitation et les principaux meubles,
ainsi que leur situation.

3. Vie quotidienne:

- des informations et des demandes relatives aux principales activités de la journée à la maison, à l'école, en vacances.

4. Congés et loisirs:

- des informations et des demandes sur:
les principales occupations de vacances,
les loisirs, les hobbies.

5. Transports et voyages:

- des informations et des demandes sur:
les principaux moyens de locomotion,
les destinations et les heures,
l'achat de tickets.

6. Relations avec les autres:

- des salutations,
- des remerciements, des excuses,
- des propositions,
- l'accord et l'acceptation, le désaccord et le refus,
- des vœux, des félicitations,
- la capacité, l'incapacité, la volonté, l'obligation, la permission,
- la certitude, l'ignorance,

- la surprise, le plaisir, la joie, la satisfaction, le mécontentement.

7. Santé et bien-être:

- des informations et des demandes sur:
l'état de santé.

8. Education:

- des informations et des demandes sur:
l'école, la classe, les consignes de classe,
les cours, l'horaire.

9. Achats

- des informations et des demandes sur:
l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des magasins,
la disponibilité et la désignation d'un article,
la description d'un article: dimensions, forme,
couleur, poids,
la quantité et le prix d'un article.

10. Nourriture et boissons:

- des informations et des demandes sur:
la disponibilité de mets et de boissons courants,
les goûts en la matière,
les repas, le menu et les prix.

11. Services:

- des informations et des demandes sur:
l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des services.

12. Lieux:

- des informations et des demandes sur:
la situation de son village ou de sa ville dans sa région, son pays,
l'existence et la localisation des bâtiments publics ou des curiosités,
un itinéraire, les distances,
la situation de sa région, de son pays en Europe,

- des informations et des demandes sur:
la localisation d'objets.

13. Langues étrangères:

- des informations et des demandes sur:
la connaissance de langues étrangères.

L'élève sera aussi capable:

- de demander de répéter, de parler plus lentement, de préciser,
- de demander la signification,
- d'informer et de s'informer de la compréhension,
- d'épeler.

14. Temps:

- des informations et des demandes sur:
l'heure, la date, le jour, le mois, l'année, la saison,
la fréquence, l'ordre chronologique
d'événements,
un événement du présent, du passé et du futur.

- des informations et des demandes sur:
le temps qu'il fait

A) Ecouter

Définition : écouter c'est comprendre des messages oraux

<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITIONS DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
- comprendre des messages brefs, variés, simples, familiers, en rapport avec ses expériences, sa vie quotidienne, ses besoins, ses intérêts	- en face à face, direct ou indirect, dans de bonnes conditions d'émission ou de réception	- agir et réagir en fonction de la tâche demandée (compréhension globale et sélective suivant la nature du message)

Compétences transversales

Face à des messages oraux, l'élève :

- adoptera une attitude positive d'écoute,
- mettra en œuvre des stratégies de compréhension,
- construira du sens au départ des éléments compris.

B) Parler

Définition : parler c'est produire un message oral compréhensible

<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITIONS DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
s'exprimer oralement pour : - décrire - raconter - répondre à des questions - interagir à propos de ses besoins, ses intérêts et de son expérience	- dans des messages simples, proches des situations d'apprentissage pour lesquelles il a été entraîné, - au cours d'interactions courtes	- être capable de produire un message simple en utilisant le vocabulaire, les fonctions langagières et grammaticales appropriées à la situation de communication - avec une intonation, une prononciation et un débit qui ne nuisent pas à la communication, pour un auditeur patient, attentif et de bonne volonté

Compétences transversales

L'élève :

- osera s'exprimer,
- adaptera son message et son comportement à la situation de communication, au but poursuivi, à l'interlocuteur et à ses réactions,
- utilisera les ressources non-linguistiques de façon à faciliter la compréhension.

C) Lire

Définition: Lire c'est comprendre un message écrit

<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITIONS DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
- pouvoir comprendre des messages courts, simples, en relation avec ses besoins, ses intérêts, son expérience de la vie quotidienne	- les messages sont logiques et explicites - s'ils comportent des mots inconnus, ils ne peuvent empêcher l'élève d'atteindre l'objectif assigné à la lecture	- agir, réagir en fonction de la tâche demandée (la compréhension sera globale, sélective ou détaillée selon la nature du message)

Compétences transversales

Face à un message écrit, l'élève :

- adoptera une attitude positive de lecture,
- appliquera ses stratégies de lecture aux situations de communication (présentation, ponctuation,...)
- construira du sens au départ des éléments compris,
- percevra et réagira à l'objectif de lecture.

D) Ecrire

Définition : Ecrire c'est produire un message écrit compréhensible

<i>COMPETENCES ATTENDUES</i>	<i>CONDITION DE REALISATION</i>	<i>NIVEAU A ATTEINDRE</i>
- rédiger des messages corrects, simples, cohérents et logiques en rapport avec ses besoins, ses intérêts et son expérience de la vie quotidienne	- l'élève dispose de modèles, d'éléments de guidance et d'outils de référence	- utiliser le vocabulaire et les fonctions langagières appropriés, ainsi que les notions grammaticales nécessaires

Compétences transversales

L'élève :

- rédigera le message en respectant les usages élémentaires en matière d'écrits (ponctuation, mise en page,...)
- écrira lisiblement.

Eléments grammaticaux

Pour comprendre et s'exprimer, l'élève devra, en outre, utiliser les éléments grammaticaux suivants :

- la phrase simple affirmative, négative et interrogative,
- les formes verbales et les indicateurs temporels élémentaires pour pouvoir parler du présent, du passé et de l'avenir,
- les auxiliaires de mode,
- les pronoms personnels sujets ; les pronoms personnels compléments en réception,
- les mots interrogatifs,
- les principaux déterminants: l'article, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif.

Les éléments grammaticaux et lexicaux ne constituent pas une compétence en soi, ils ne feront donc pas l'objet d'une évaluation spécifique.

COMPÉTENCES À MAÎTRISER AU TERME DU DEUXIÈME DEGRÉ (= FIN DE 4 ^e ANNEE)

Au terme du deuxième degré,

- **ECOUTER :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message oral en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, exprimé dans une langue simple (conversation ou échanges en classe, matériel sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **PARLER :**

l'élève sera capable de produire un message oral en situation de communication significative et réaliste, dans une langue simple mais variée en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

Ce message sera une réaction adéquate à un stimulus non linguistique, à un message oral ou écrit simple et varié, en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

- **LIRE :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, rédigé dans une langue (matériel sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **ECRIRE :**

l'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique, s'adressant à une personne, dans une situation de communication significative et réaliste. Il utilisera une langue simple mais variée, en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

L'élève disposera d'outils de référence, dont un dictionnaire bilingue, pour des écrits informels. Pour les écrits formels, il pourra utiliser des modèles.

Dans ce message, il rendra compte d'une anecdote, d'une demande d'informations, d'une expérience personnelle ou de données sur lui, sur son environnement socio-culturel, relatives à sa vie courante et/ou celles de personnes dont il étudie la langue.

ANNEXES : Grilles d'évaluation

A) Expression orale sur 20 points:

..... / 20		CONTENU / 5	RYTHME PRONONCIATION / 5	VOCABULAIRE / 5	GRAMMAIRE / 5
DÉPASSEMENT	5	-cohérent -complet -original	-fluide -débit naturel -pas d'hésitation -pas d'erreurs de prononciation	-vocabulaire adéquat et varié -l'élève ne cherche pas ses mots	-structures variées -pas d'erreurs grammaticales
	4	-cohérent -complet	-fluide -débit naturel -peu d'hésitations -peu d'erreurs de prononciation	-vocabulaire adéquat et varié -peu d'hésitations dans le choix des mots	-structures variées -peu d'erreurs grammaticales
SOCLE	3	-cohérent -suffisant (la moitié des infos traitée)	-assez fluide -quelques hésitations -prononciation globalement correcte -quelques erreurs mineures qui ne nuisent pas à la compréhension	-quelques erreurs dans le choix des mots -recours au français et/ou besoin du professeur limité	bonne maîtrise de la phrase simple -quelques erreurs grammaticales mineures qui ne nuisent pas à la compréhension
ÉCHEC	2	cohérent mais partiel (plus de la moitié des infos pas traitées)	-débit haché/saccadé -nombreuses hésitations -prononciation approximative -erreurs de prononciation qui nuisent à la compréhension du passage	-recours au français et/ou besoin d'aide assez fréquents -vocabulaire limité et/ou inadéquat -plusieurs erreurs dans le choix des mots	maîtrise insuffisante de la phrase simple -erreurs grammaticales mineures ou graves qui nuisent à la compréhension d'un passage
	1	-incohérent -fragmentaire	-nombreuses interruptions -bribes de phrases ou mots isolés -prononciation nettement insuffisante -nombreuses erreurs qui nuisent à la compréhension	-vocabulaire insuffisant -l'élève ne trouve pas ses mots -nombreux recours au français et/ou appels à l'aide auprès du professeur	erreurs grammaticales graves qui rendent le message incompréhensible
	0	Impossibilité ou refus de communiquer quoi que ce soit			

B) **Expression écrite** sur 20 points :

Contenu (respect des consignes et originalité)		N° 1	N° 2
5	tâche parfaitement accomplie.		
4	Majeure partie de la tâche bien accomplie et précise.		
3	Tâche accomplie globalement.		
Vocabulaire (exactitude et richesse)			
5	Utilisation du vocabulaire très précise et variée.		
4	Majeure partie du vocabulaire bien utilisée. (peu de fautes)		
3	Utilisation satisfaisante du vocabulaire.		
2	Erreurs plus nombreuses et variété de structures plus limitée.		
Grammaire (exactitude et richesse)			
5	Pas d'erreurs, structures très variées.		
4	Bonne maîtrise des structures.		
3	Quelques erreurs qui n'empêchent pas la compréhension.		
2	Erreurs plus nombreuses et variété de structures plus limitée.		
Cohérence (sens, grammaire du texte et présentation)			
5	Règle de cohérence et de présentation parfaitement respectées.		
4	Bon respect global des règles de cohérence et de présentation.		
3	Respect global des règles de cohérence et de présentation.		

La compétence n'est pas maîtrisée si

- **une grande partie du message n'est pas compréhensible.**
- **la tâche n'est pas respectée.**
- **le nombre important de fautes rend le message incompréhensible.**

Cotes	Critères		
8/20	Une partie du message n'a pas été exprimée (respect des consignes) et/ou la longueur est inférieure de plus de 10% du produit demandé et/ou le nombre de fautes ne permettent pas de comprendre un passage du document à la 1ère lecture.		
6/20	La tâche produite ne correspond pas à ce qui a été demandé et/ou la longueur du document est inférieure de plus de 20% du produit demandé et/ou le nombre de fautes rendent difficile la compréhension de plusieurs passages à la 1ère lecture.		
4/20	L'élève a produit quelques éléments disparates.		
0/20	Impossibilité ou refus de communiquer quoi que ce soit.		